

222C2396
FR0004156297-DIV28

26 octobre 2022

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

LINEDATA SERVICES

(Euronext Paris)

Le 25 octobre 2022, la société LINEDATA SERVICES a annoncé les caractéristiques d'un projet d'offre publique de rachat par la société de ses propres actions qu'elle envisage de déposer¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres LINEDATA SERVICES sont applicables.

¹ Cf. notamment communiqué diffusé le 25 octobre 2022 par la société LINEDATA SERVICES.